

#### Groupe de la CFDT

Cet avis en raison de son traitement transmandature interrompu à deux reprises (saisine sénatoriale et fin de mandat) reste, hélas, d'une cruelle actualité.

Cet avis n'est pas une étude de plus sur le chômage ses causes et ses remèdes. L'originalité de son approche réside dans la volonté d'aller au-delà des chiffres de base pour s'intéresser à ce que certains pourraient qualifier de "dommages collatéraux". Toutefois, ces derniers sont révélateurs des conséquences intrinsèques au chômage notamment sur le plan physique et psychique qui, à moyen et long terme, aggravent la facture des systèmes de protection sociale et contribuent à mettre à mal la cohésion sociale.

Pour la CFDT, cet avis montre clairement que si le travail est un déterminant de santé, admis dans le débat public, le non travail doit être également considéré comme tel.

La préconisation générale visant à vouloir changer le regard et mieux accompagner les personnes au chômage et leur entourage, constitue pour la CFDT une ambition qu'il est impératif de réussir, même si la première ambition reste la résorption du fléau que constitue le chômage.

La vigilance continue de la section de ne pas nous enfermer dans le compassionnel est à relever tant la subjectivité de la problématique posée pouvait nous y conduire.

Pour la CFDT, toutes les préconisations allant dans le sens d'une meilleure prévention plutôt que d'une aléatoire réparation, sont pertinentes :

- Mise en place d'un 21<sup>ème</sup> critère de discrimination ;
- Amélioration de la connaissance par des études épidémiologiques ;
- Mise en place et le cas échéant renforcement des actions d'accompagnement global des individus et de leur famille, y compris en développant les lieux d'accueil des jeunes enfants, en articulant plus et mieux toutes les initiatives des acteurs publics et associatifs mais aussi celles de la société civile organisée sur les territoires ;
- Mobilisation de l'ensemble des acteurs de la santé.

Pour ces différentes raisons la CFDT a voté favorablement cet avis.